

PROGRAMME DE FORMATION RESIDENTIELLE A L'ETRANGER 2015-2016

ÉCHÉANCIER



Janvier 2015 : Lancement du programme (Étudiants)

Du Lundi 05 Janvier au 22 Janvier 2015 :

- Sélection par les établissements, selon la réglementation en vigueur, des étudiants majors en vue de subir les épreuves écrites du concours national pour une formation doctorale à l'étranger.

- Notification aux étudiants de leur admissibilité ou pas.

- Transmission aux conférences régionales universitaires des dossiers de candidature avec le procès verbal, portant sélection, visé par le vice recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, ainsi que par les doyens concernés. Le procès verbal comprendra :

- La liste globale avec classement des étudiants postulant à une formation résidentielle à l'étranger pour chaque filière retenue pour le concours National.
- La liste complète de tous les étudiants non retenus avec les motifs du rejet.
- La liste des étudiants majors sélectionnés et proposés, suivant le classement.

Du 22 au 29 Janvier 2015 : Contrôle de conformité réglementaire des dossiers des candidatures par les Conférences Régionales Universitaires.

Du 03 au 05 Février 2015 : transmission au M.E.S.R.S des dossiers complets des candidatures répondant aux conditions réglementaires d'éligibilité :

- Mardi 03 Février 2015 région Est.
- Mercredi 04 Février 2015 région Ouest.
- Jeudi 05 Février 2015 région Centre.

Du 03 au 11 Février 2015 : ultime examen des dossiers par les services du M.E.S.R.S.

Le 12 Février 2015: transmission par le M.E.S.R.S des listes des étudiants retenus pour subir les épreuves du concours.

du 12 au 15 Février 2015: Convocation des étudiants (par les Conférences Régionales Universitaires et les établissements).

Jeudi 26 Février 2015 : Concours National.